Un demi-siècle d'enseignement à l'école Franc-Nohain

Après la 2ème guerre mondiale, la ville de Cosne se développe essentiellement au sud, au-delà de la voie ferrée. La construction d'immeubles, de lotissements et de pavillons individuels entraîne un accroissement notable de la population et du nombre d'enfants à scolariser.

Le 22 septembre 1951, la municipalité de Cosne acquiert les terrains servant d'assiette à la caserne Binot, d'une surface d'environ 6 hectares, « *en vue de la construction d'un collège municipal, d'un groupe scolaire et de logements du type HLM.* »

Le 11 mai 1958, le conseil municipal « *décide de faire établir immédiatement le dossier de construction du nouveau groupe scolaire, envisagé lors de l'acquisition de la caserne Binot. Cette construction est d'autant plus souhaitable que le quartier sud de Cosne, le seul où la ville puisse prendre de l'extension et où se construit la cité des HLM, ne comporte pas d'école.* »

Les quatre classes primaires de la Caserne s'édifient rapidement

Commencée le 27 octobre, l'édification du bâtiment qui abritera, sur l'emplacement de l'ancienne caserne Binot, à l'angle proche de la route de Saint-Laurent, quatre classes primaires, s'avance rapidement.

La photo ci-dessus a été prise jeudi dernier, elle donne une idée de la diligence du constructeur, une entreprise vosgienne. On remarquera que « l'ossature » du bâtiment est constituée par du sapin !

Les enfants du quartier Sud pourront « étrenner » les nouvelles classes à la rentrée de janvier. Ce sera un agréable cadeau de Noël pour leurs petites jambes et pour celles de leurs mamans !

En attendant la réalisation des bâtiments, il faut coûte que coûte accueillir les élèves, aussi la municipalité fait-elle installer 4 classes préfabriquées sur le socle d'un ancien bâtiment de casernement. La commande est passée aux établissements Lécorché.

Un second groupe de 4 classes est installé à l'automne 1959.

Toutefois, la situation reste problématique, les effectifs scolaires ne faisant que croître à chaque rentrée des classes.

Journal du Centre, 6 novembre 1958

Selon une enquête réalisée en décembre 1959, la ville de Cosne compte 1618 élèves de 3 à 13 ans : 292 élèves de maternelle, 969 élèves de primaire et 357 élèves de cours complémentaire (1). Les élèves sont répartis entre les classes préfabriquées et les 3 écoles du centre-ville : l'école maternelle Edme Lavarenne, l'école de filles Paul Doumer et l'école de garçons Paul Bert.

Malgré les démarches de la municipalité et l'urgence des besoins à satisfaire, le dossier du nouveau groupe scolaire reste au point mort. Le conseil municipal constate le 11 avril 1960 que « *la population scolaire ne cesse cependant de s'accroître et que les locaux scolaires dont dispose la commune vont faire défaut* ». Il se déclare « *hostile à un nouveau recours au moyen de fortune que constitue l'installation de classes préfabriquées* » et demande que l'école soit édifiée sans délai.

Le cabinet d'architectes Fildier à Paris est chargé d'établir un avant-projet, qui prévoit la construction d'une école maternelle de 4 classes, d'une école primaire comprenant 7 classes pour les filles et 7 classes pour les garçons, d'une cantine et de 6 logements pour le personnel enseignant.

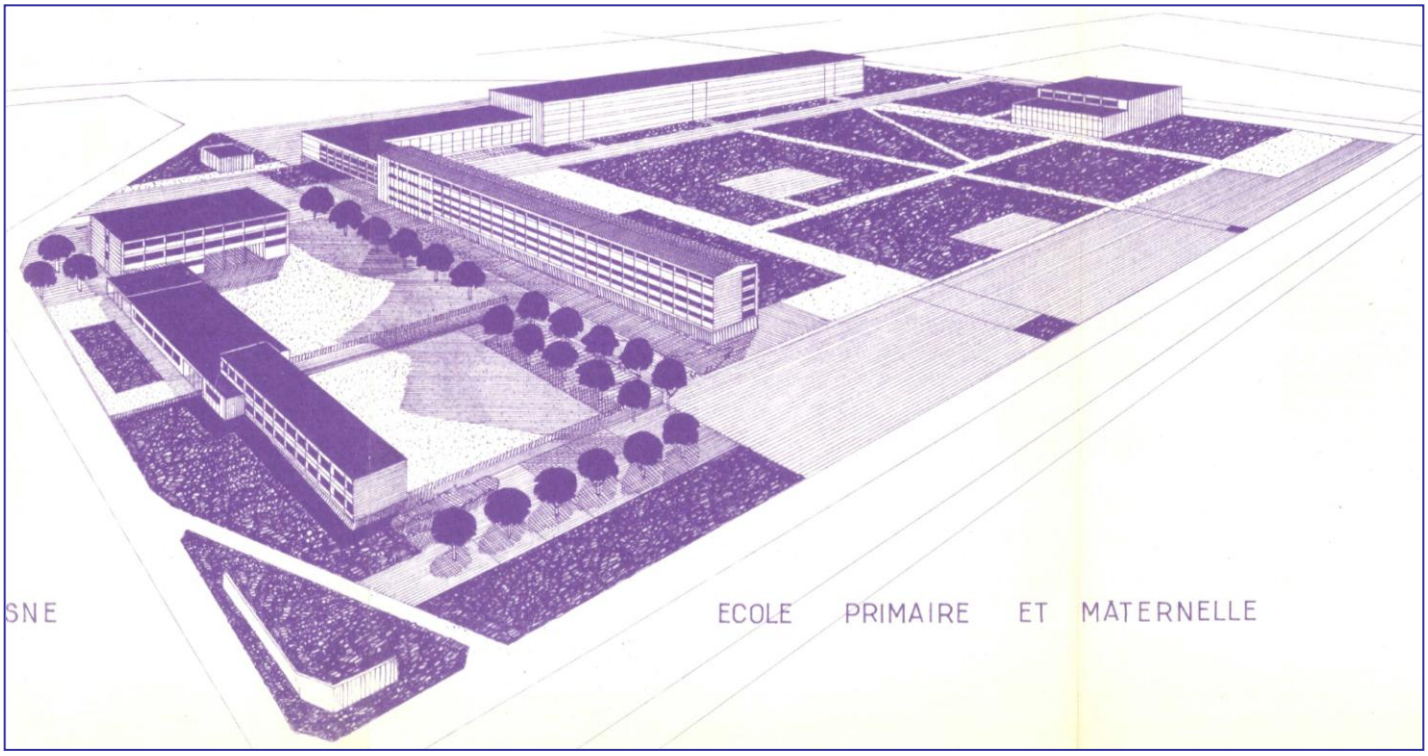

Ecole primaire et maternelle, collège et gymnase : perspective, juin 1960

En février 1961, le maire, Jacques Gadoin, écrit au ministre de l'Education nationale, lui indiquant que les services académiques réclament à la commune, « *pour la rentrée de septembre prochain, 11 nouvelles classes pour faire face, en grande partie, aux exigences de la réforme de l'enseignement* (2). » Le maire avise le ministre que le conseil municipal « *se refuse absolument à envisager la construction de ces 11 classes... alors qu'un projet de 18 classes en dur n'est pas retenu ou tout au moins en suspens...* »

En dépit de ces protestations, c'est seulement le 22 octobre 1962 que « *M le Maire informe le conseil de l'heureux aboutissement des démarches qu'il a effectuées au Ministère pour obtenir une promesse de financement du projet de construction d'une nouvelle école primaire au sud de Cosne... Le financement de l'opération, dont le montant s'élève au total à 1.746.723 francs, est prévu en totalité en 1963 avec subvention à 72%.* »

L'adjudication des travaux a lieu le 28 janvier 1963, toutefois le chantier prend encore du retard. En effet, pour financer la part incombant à la Ville - soit 497.283 francs - la commune doit contracter un emprunt auprès de la Caisse des dépôts, démarche qu'elle ne peut entreprendre faute d'avoir reçu la notification de subvention du ministère de l'Education nationale. Excédé, un conseiller municipal propose même que la municipalité se mette en grève...

RETARDS AU GROUPE SCOLAIRE SUD

A propos de deux marchés relatifs au Groupe scolaire sud, M. le maire a fait part des difficultés qu'il a rencontrées, depuis l'adjudication des travaux, pour obtenir la réalisation de l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, car l'arrêté de subvention du ministère de l'Education nationale fait toujours défaut. Il demande au Conseil d'appuyer ses nombreuses démarches par une protestation « véhémente et solennelle ».

— M. Giblin estime cela insuffisant et propose que la municipalité se mette en grève !

Les travaux qui devaient commencer le 15 avril, concernent le gymnase et la chaufferie commune au Lycée et au Groupe primaire.

Régional de Cosne, 13 avril 1963

L'arrêté ministériel est enfin signé le 19 avril 1963. Pour autant, les travaux ne débutent pas avant la rentrée scolaire suivante, les élèves devant se contenter une année encore des classes préfabriquées installées à proximité du chantier.

Le Groupe Scolaire "Sud" en voie d'achèvement

Les travaux de construction des nouvelles écoles primaires « Sud » sont maintenant bien avancés, et les bâtiments offrent un aspect identique à ceux du nouveau Lycée, contigus. Lorsque l'énorme bâtiment de l'internat du Lycée (qui s'édifie avec rapidité) sera terminé, l'ensemble offrira un aspect vraiment imposant.

Le nouveau groupe scolaire, qui borde la route de St-Laurent (rue du Colonel-Rabier), comprendra :

— Une école maternelle de 4 classes ;

— Une école primaire de garçons de sept classes ;

— Une école primaire de filles de sept classes ;

— Une cuisine avec réfectoire ;

— Un bâtiment de six logements de fonction.

L'école maternelle, outre ses quatre classes, l'une au rez-de-chaussée, les trois autres à l'étage, comporte également une salle de repos, un bloc sanitaire, une grande salle de jeux, une cour de récréation.

Les écoles primaires, filles et garçons, auront deux cours séparées, avec blocs sanitaires et préaux. Chaque étage comportera sept classes.

La cuisine est équipée de la façon la plus moderne et le réfectoire, dont les dimensions sont imposantes (20 m. 80 × 12 m. 80) pourra accueillir un nombre de convives impressionnant.

On sait que, déjà, une classe de l'école maternelle a pu être ouverte à la rentrée de Pâques.

Régional de Cosne, 22 mai 1965

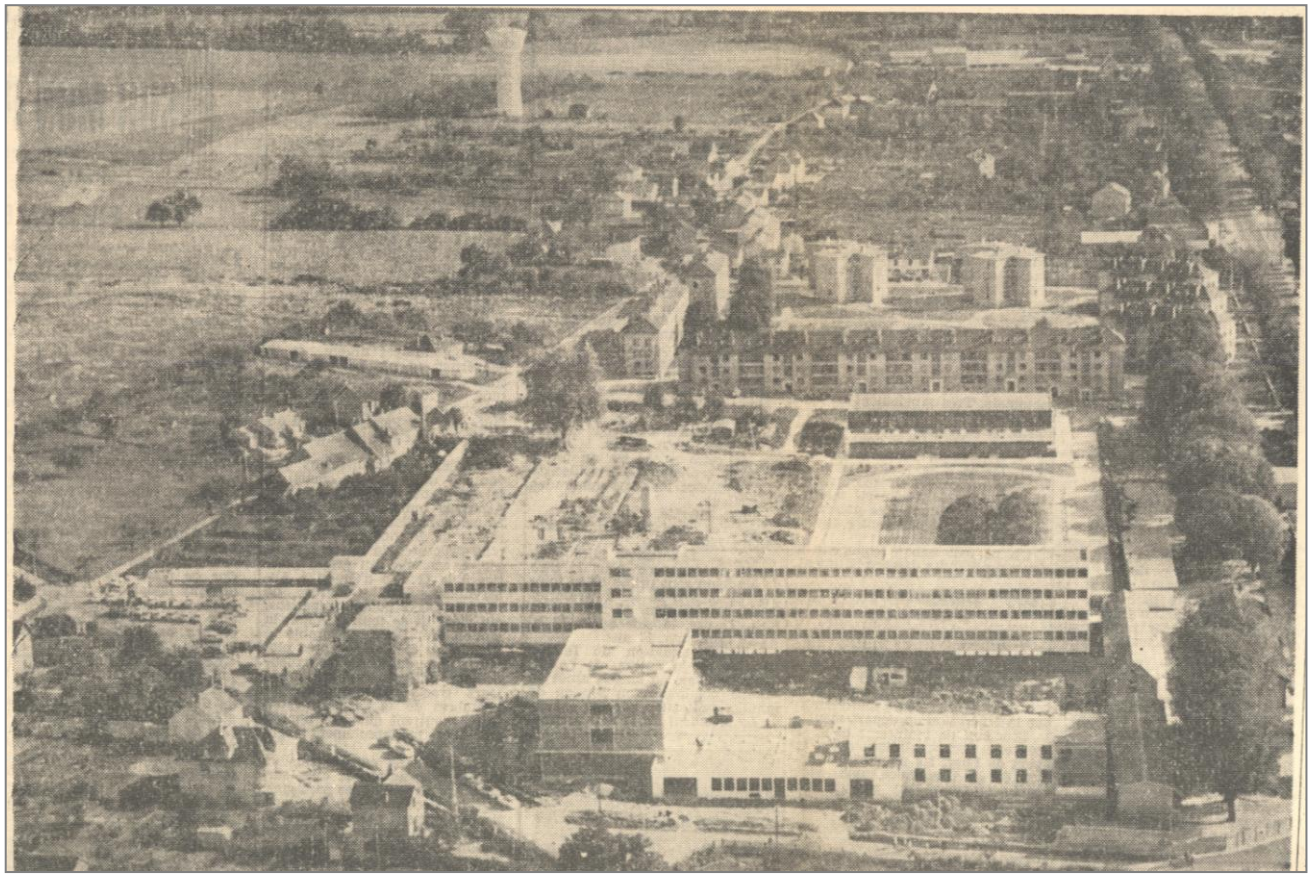

Au premier plan, l'école Franc-Nohain en cours de construction, septembre 1964

Mon Cher Collègue,

L'inauguration du nouveau groupe primaire Cosne-Sud n'a pu se faire avant l'occupation des classes par les élèves, par suite du retard apporté à son achèvement. Par ailleurs, le Département n'est pas encore pourvu d'un Inspecteur d'Académie.

Pour ces raisons, votre commission des Fêtes a estimé qu'il ne convenait pas d'organiser une manifestation officielle.

En conséquence, nous avons simplement invité le public à venir visiter l'école, dimanche prochain 7 Novembre, entre 14 h 30 et 16 h 30.

Je souhaiterais vivement que vous vous joigniez vous-même aux habitants de Cosne pour venir visiter notre nouvelle réalisation et que vous marquiez ainsi tout l'intérêt que porte le Conseil Municipal à tout ce qui touche l'Enseignement. Nous pourrions nous réunir à 15 heures devant l'entrée de l'école, côté Lycée.

Des Instituteurs ont bien voulu accepter de se tenir à la disposition des visiteurs pour les guider.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Mon Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs et tout dévoués.

Le Maire,

Jacques GADOIN.

Invitation adressée aux conseillers municipaux, 30 octobre 1965

A la rentrée scolaire 1965, l'école maternelle et élémentaire accueille enfin ses premiers élèves, un an tout juste après l'inauguration des collège et lycée voisins. L'offre scolaire ne tardera pas à s'étoffer encore puisque, au début des années 1970, l'école Pierre et Marie Curie ouvrira à son tour ses portes, à l'extrémité sud du quartier Saint-Laurent.

Visite inaugurale du Groupe primaire Sud

Faisant office de cérémonie d'inauguration, dimanche après-midi, l'opération portes ouvertes a permis à de nombreux visiteurs de faire connaissance avec le nouveau groupe scolaire des écoles primaires sud.

M. Gadoin, maire, ses adjoints et de nombreux conseillers, guidés par MM. Pautrat et Pouillon, ont effectué la visite des locaux, en compagnie de M. Leprévost, inspecteur départemental de l'enseignement primaire ; M. Bonigen, président des Parents d'élèves ; M. Battut, secrétaire du S.N.I., etc...

M. Lanoiselée, directeur, Mmes Magnien et Robin, directrices, entourés de leurs adjoints et adjointes, firent les honneurs de leurs classes, donnant toutes explications aux groupes de visiteurs.

Comme chacun put le constater, le nouvel établissement a bénéficié des techniques les plus modernes et on n'a pas lésiné pour le faire suffisamment grand pour répondre aux besoins à venir. C'est ainsi que cuisine, réfectoire chambre froide et cabinet de toilette du personnel ont pu paraître à certains très vastes.

Malgré quelques insuffisances et imperfections, ce groupe moderne, avec ses locaux clairs et bien aérés, a paru, dans l'ensemble, parfaitement adapté à sa fonction et fait honneur à ses promoteurs.

Régional de Cosne, 13 novembre 1965

(1) Les cours complémentaires sont des classes d'enseignement primaire supérieur annexées à des écoles élémentaires. Les élèves y sont admis après l'obtention du certificat d'études, pour une durée d'un à trois ans. Les cours complémentaires sont supprimés en 1959.
http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2476

(2) Prolongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et transformation des cours complémentaires en CEG (collèges d'enseignement général).

Sources Archives de Cosne :

202 W 103 – Construction du groupe scolaire sud, 1962
202 W 274 – Construction du groupe scolaire sud, 1958-1965
202 W 275 – Financement du groupe scolaire sud, 1959-1968
202 W 505 – Installation de classes préfabriquées, 1958-1960
Régional de Cosne, 1963-1965